

République Française
Département du Puy de Dôme
Commune d'OLBY

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Jeudi 08 décembre 2022

Référence
2022_070

L'an deux mille vingt-deux, le huit décembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune d'OLBY, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Samuel GAUTHIER, maire.

Objet de la délibération
Inventaire de la voirie communale.

Présents : M. ACHARD Nicolas, M. ANDANSON Alain, Mme BONY Catherine, Mme BRIGNON Hélène, M. CARAY Frédéric, Mme LANGLAIS Sarah, Mme MAZET LACOURT Noëlle, M. NESME Emmanuel, Mme PLANEIX Bernadette, M. TRONCHE Aymeric, M. GAUTHIER Samuel.

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	12	15

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme GUILLAUME Michelle (pouvoir à Monsieur ACHARD Nicolas), M. MEGEMONT Etienne (Pouvoir à Mme BONY Catherine MEGEMONT Etienne), M. OUVRARD Dominique (Pouvoir à M NESME Emmanuel)

Date de la convocation
01 décembre 2022

Absent excusé :

Date d'affichage
14 décembre 2022

A été nommé(e) secrétaire : Mme PLANEIX Bernadette

Vote
Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Objet de la délibération : Inventaire de la voirie communale.

Rapporteur : Samuel GAUTHIER

Le maire rappelle que l'inventaire des voies communales a été réalisé par la Direction Routière et d'Aménagement Territorial du Sancy en mai et juin 2021. Le conseil municipal avait pris une délibération le 16 septembre 2021 concernant cet inventaire constatant 28,107 km de voirie.
Une révision a été réalisée.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en
PREFECTURE DE
CLERMONT -FERRAND
Le : 14 décembre 2022

La carte des voies communales est présentée aux membres du conseil.

Le kilométrage des voies communales désormais est de 29,327 km.

Et

Ceci exposé,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

DECIDE :

- **VALIDE l'inventaire des voies communales à 29,327 km.**

Publication ou notification
du :
14 décembre 2022

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an ci-dessus.
Au registre sont les signatures.

Le Maire
Samuel GAUTHIER